



Comité du commerce et de l'environnement

BASE DE DONNÉES SUR L'ENVIRONNEMENT POUR 2018

NOTE DU SECRÉTARIAT¹

1. La base de données sur l'environnement (BDE) de l'OMC a été établie pour donner suite à une recommandation formulée dans le rapport du Comité du commerce et de l'environnement (WT/CTE/1) de 1996 demandant que le Secrétariat regroupe et mette à jour chaque année toutes les notifications liées à l'environnement présentées à l'OMC.^{2,3}
2. En octobre 2018, une nouvelle application BDE sur Internet a été mise au point. Cette nouvelle BDE sur Internet est accessible *via* le site Internet de l'OMC <https://www.wto.org/edb> ou à l'adresse suivante: <https://edb.wto.org/>.⁴
3. Les renseignements figurant dans la BDE pour 2018 proviennent des 4 225 notifications présentées par les Membres de l'OMC et des 16 EPC distribués en 2018. La série intégrale des données pour 2018 peut être consultée à l'adresse suivante: "https://edb.wto.org/search?field_year%5B%5D=2018&search_api_fulltext=&field_ics_hs_code=&type=notification".
4. La présente note est un rapport récapitulatif des données sous-jacentes figurant dans la nouvelle application sur Internet de la BDE. Elle contient des renseignements sur: i) les mesures liées à l'environnement notifiées au titre des Accords de l'OMC et des obligations en matière de notifications (section 1); et ii) les mesures liées à l'environnement mentionnées dans les Examens des politiques commerciales (EPC) (section 2).

¹ Le présent document a été établi par le Secrétariat sous sa propre responsabilité et est sans préjudice des positions des Membres ni de leurs droits et obligations dans le cadre de l'OMC.

² Les précédentes bases de données sur l'environnement ont fait l'objet des documents suivants: BDE 1996, document WT/CTE/W/46; BDE 1997, document WT/CTE/W/77; BDE 1998, document WT/CTE/W/118; BDE 1999, document WT/CTE/W/143; BDE 2000, document WT/CTE/W/195; BDE 2001, document WT/CTE/EDB/1; BDE 2002, document WT/CTE/EDB/2; BDE 2003, document WT/CTE/EDB/3; BDE 2004, document WT/CTE/EDB/4; BDE 2005, document WT/CTE/EDB/5; BDE 2006, document WT/CTE/EDB/6; BDE 2007, document WT/CTE/EDB/7; BDE 2008, document WT/CTE/EDB/8; BDE 2009, document WT/CTE/EDB/9 et WT/CTE/EDB/9/Add.1; BDE 2010, document WT/CTE/EDB/10 et WT/CTE/EDB/10/Add.1; BDE 2011, document WT/CTE/EDB/11 et WT/CTE/EDB/11/Add.1; BDE 2012, document WT/CTE/EDB/12 et WT/CTE/EDB/12/Add.1; BDE 2013, document WT/CTE/EDB/13 et WT/CTE/EDB/13/Add.1; BDE 2014, document WT/CTE/EDB/14 et WT/CTE/EDB/14/Add.1; BDE 2015, document WT/CTE/EDB/15 et WT/CTE/EDB/15/Add.1; BDE 2016, document WT/CTE/EDB/16 et WT/CTE/EDB/16/Add.1; et BDE 2017, WT/CTE/EDB/17.

³ La liste des mots clés figure à l'annexe I du présent document. Voir également les documents suivants qui contiennent des renseignements sur les mots clés: WT/CTE/W/46, WT/CTE/W/78 et WT/CTE/W/102.

⁴ Les utilisateurs sont invités à accéder directement à la BDE depuis l'application sur Internet qui contient les données de 2009 à 2018. Des données supplémentaires seront intégrées à la base au fur et à mesure de leur disponibilité.

TABLE DES MATIÈRES

1 NOTIFICATIONS PRÉSENTÉES À L'OMC	3
2 RENSEIGNEMENTS FIGURANT DANS LES EXAMENS DES POLITIQUES COMMERCIALES	9
3 ANNEXES.....	16
Annexe I – Mots clés de la BDE.....	16
Annexe II – Nombre de notifications liées à l'environnement (1997-2018)	17
Annexe III – Catégories harmonisées de la BDE.....	19

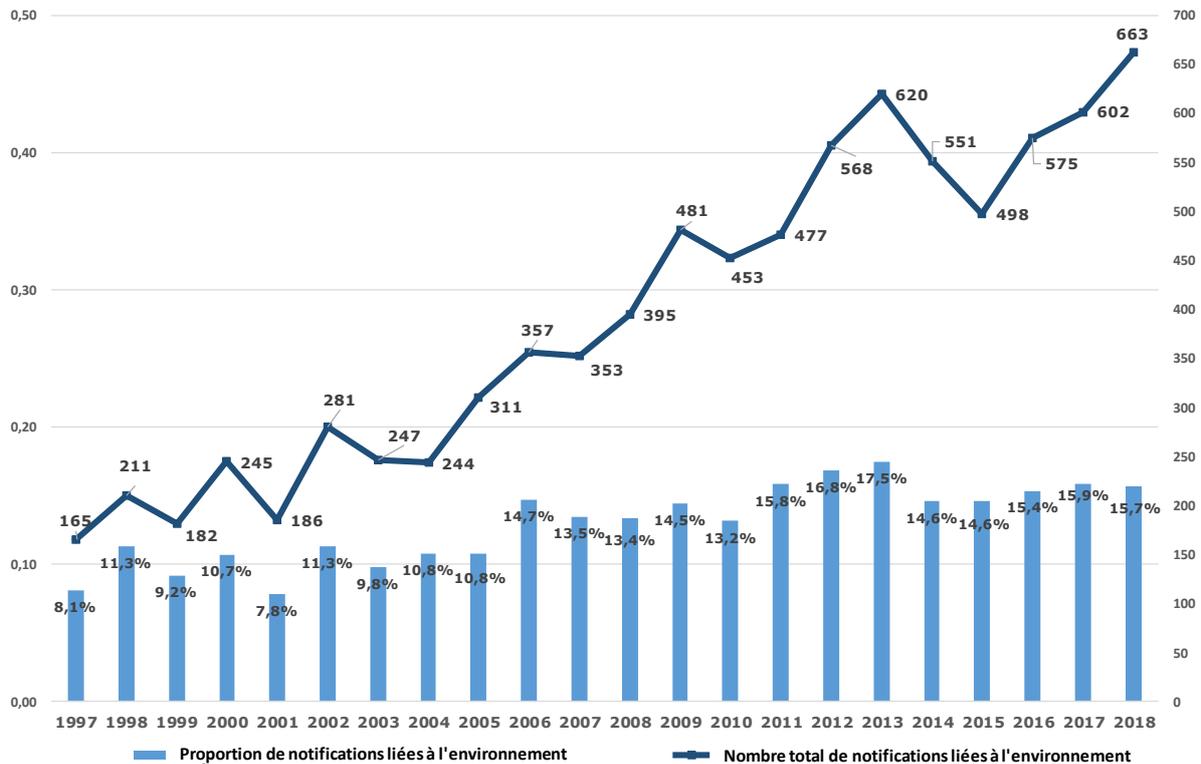
TABLE DES GRAPHIQUES

Graphique 1.1 – Notifications liées à l'environnement (1997-2018)	3
Graphique 1.2 – Notifications liées à l'environnement par Membre (2018).....	4
Graphique 1.3 – Notifications liées à l'environnement présentées au titre des différents accords (2018)	5
Graphique 1.4 – Types d'objectifs liés à l'environnement identifiés dans la BDE (2018).....	7
Graphique 1.5 – Type de mesures identifiées dans la BDE (2018)	8
Graphique 1.6 – Types de secteurs identifiés dans la BDE (2018).....	9
Graphique 2.1 – Types de mesures liées à l'environnement mentionnées dans les EPC (2018)	14
Graphique 2.2 – Secteurs concernés par les entrées liées à l'environnement dans les EPC (2018).....	15

1 NOTIFICATIONS PRÉSENTÉES À L'OMC

1.1. En 2018, sur les 4 225 notifications présentées par les Membres de l'OMC⁵, 15,7% (663 notifications) avaient trait à l'environnement. Depuis 1997, le nombre de notifications liées à l'environnement présentées à l'OMC n'a pas cessé d'augmenter. La part des notifications liées à l'environnement en pourcentage du nombre total de notifications a également presque doublé durant la même période, avec des fluctuations d'une année sur l'autre (voir le graphique 1.1).⁶

Graphique 1.1 – Notifications liées à l'environnement (1997-2018)

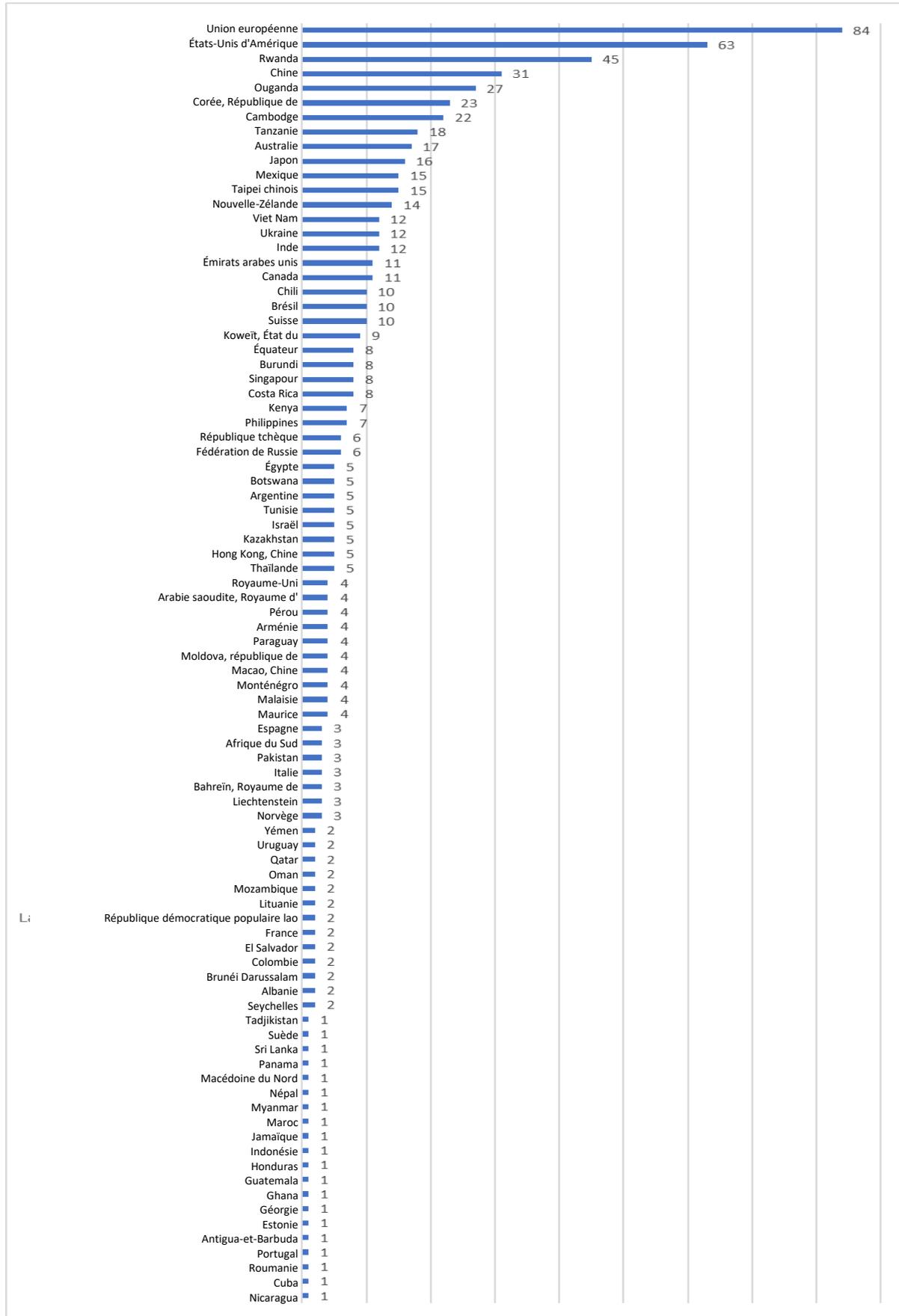


1.2. Des notifications liées à l'environnement ont été présentées par des Membres de l'OMC de toute région et de tout niveau de développement. En 2018, 88 Membres ont notifié des mesures liées à l'environnement, le plus grand nombre de notifications ayant été présenté par l'Union européenne (84 notifications), les États-Unis (63), le Rwanda (45), la Chine (31) et l'Ouganda (27).

⁵ Ce nombre comprend les notifications ordinaires ainsi que les addenda, corrigenda et révisions, sauf dans le cas des notifications OTC et SPS, pour lesquelles les addenda et corrigenda ne sont pas couverts.

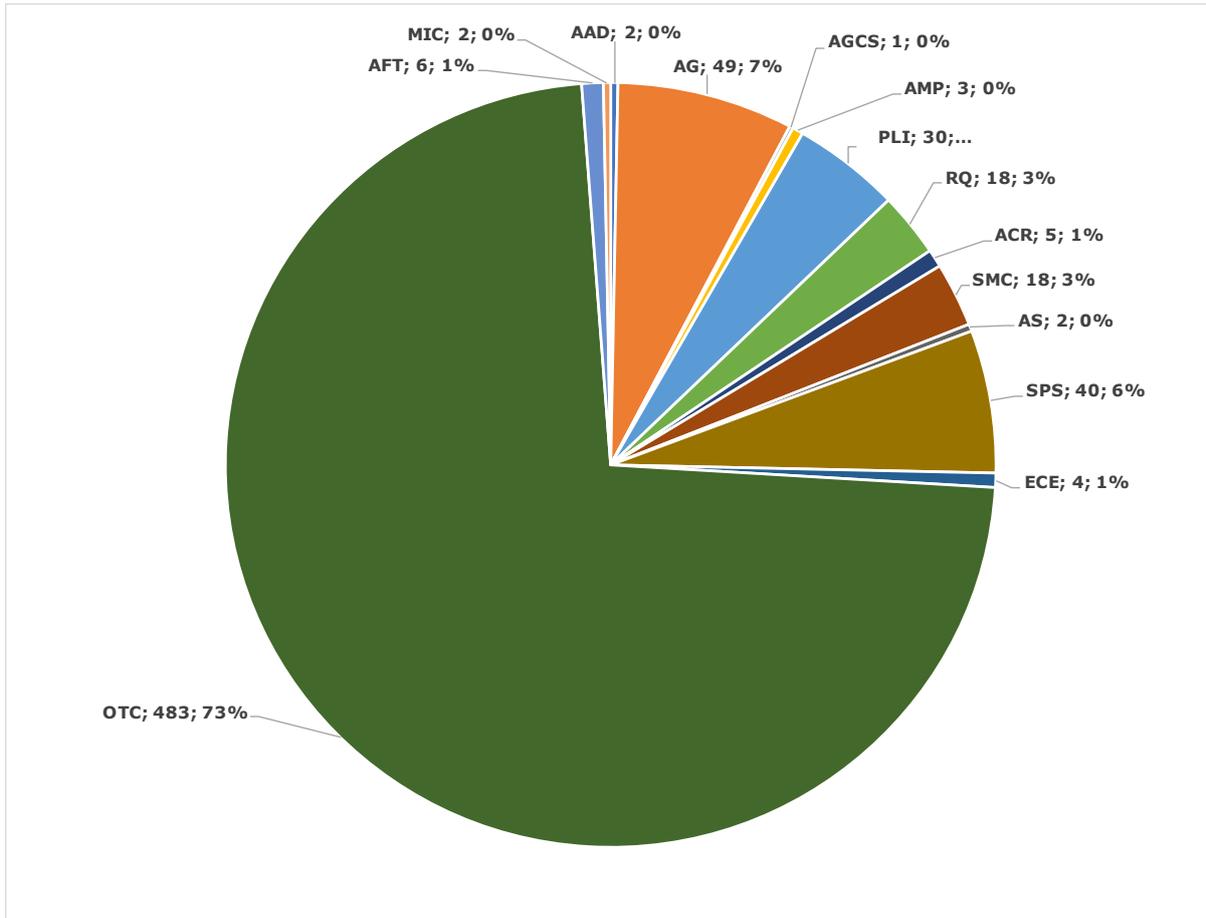
⁶ La chute du nombre total et de la proportion de notifications liées à l'environnement en 2014 peut être en partie expliquée par une modification d'ordre méthodologique en rapport avec les notifications SPS liées à l'environnement.

Graphique 1.2 – Notifications liées à l'environnement par Membre (2018)



1.3. Le graphique 1.3 illustre le nombre et la proportion des notifications liées à l'environnement par Accord de l'OMC.⁷ Comme les années précédentes, c'est l'Accord OTC qui a fait l'objet du plus grand nombre de notifications liées à l'environnement (483), représentant 73% du nombre total des notifications liées à l'environnement présentées en 2018. Un certain nombre de mesures liées à l'environnement ont également été notifiées au titre de l'Accord sur l'agriculture (49), de l'Accord SPS (40), de l'Accord sur les procédures de licences d'importation (30), de la Décision sur les procédures de notification des restrictions quantitatives (18) et de l'Accord SMC (18).⁸ Les graphiques sur les notifications et mesures liées à l'environnement, par Accord de l'OMC, peuvent être consultés via l'application Internet de la BDE.⁹

Graphique 1.3 – Notifications liées à l'environnement présentées au titre des différents accords (2018)



⁷ En 2018, des notifications liées à l'environnement ont été identifiées au titre des Accords de l'OMC suivants: Accord sur les obstacles techniques au commerce (OTC); Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS); Accord sur les subventions et les mesures compensatoires (SMC); Accord sur l'agriculture (AG); Accord sur la mise en œuvre de l'article VI du GATT de 1994 (Accord antidumping (AAD)); Accord sur les procédures de licences d'importation (PLI); Accord sur les sauvegardes (AS); Mémoire d'accord sur l'interprétation de l'article XVII du GATT de 1994 (entreprises commerciales d'État (ECE)); Mémoire d'accord sur l'interprétation de l'article XXIV du GATT de 1994 (accords commerciaux régionaux (ACR)); Accord général sur le commerce des services (AGCS); Décision sur les procédures de notification des restrictions quantitatives (RQ); Accord sur les mesures concernant les investissements et liées au commerce (MIC); Accord sur les marchés publics (AMP); et Accord sur la facilitation des échanges (AFE).

⁸ En 2018, aucune notification relative à l'environnement n'a été présentée au titre des Accords de l'OMC suivants: Accord sur la mise en œuvre de l'article VII du GATT de 1994 (évaluation en douane (VAL)); Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC); Mémoire d'accord sur les dispositions du GATT de 1994 relatives à la balance des paiements; Accord sur l'inspection avant expédition (IAE); Accord sur les règles d'origine (RO); Accord sur les technologies de l'information (ATI); et autres notifications telles que les arrangements commerciaux préférentiels notifiés au Comité du commerce et du développement (CCD).

⁹ <https://edb.wto.org/notifications>.

1.4. Les notifications liées à l'environnement peuvent être classées en deux grandes catégories. La première comprend les notifications qui citent des considérations environnementales comme principal objectif de la mesure notifiée. La seconde comprend les notifications qui n'ont pas pour principal objectif la protection de l'environnement, mais qui contiennent des éléments liés à l'environnement.

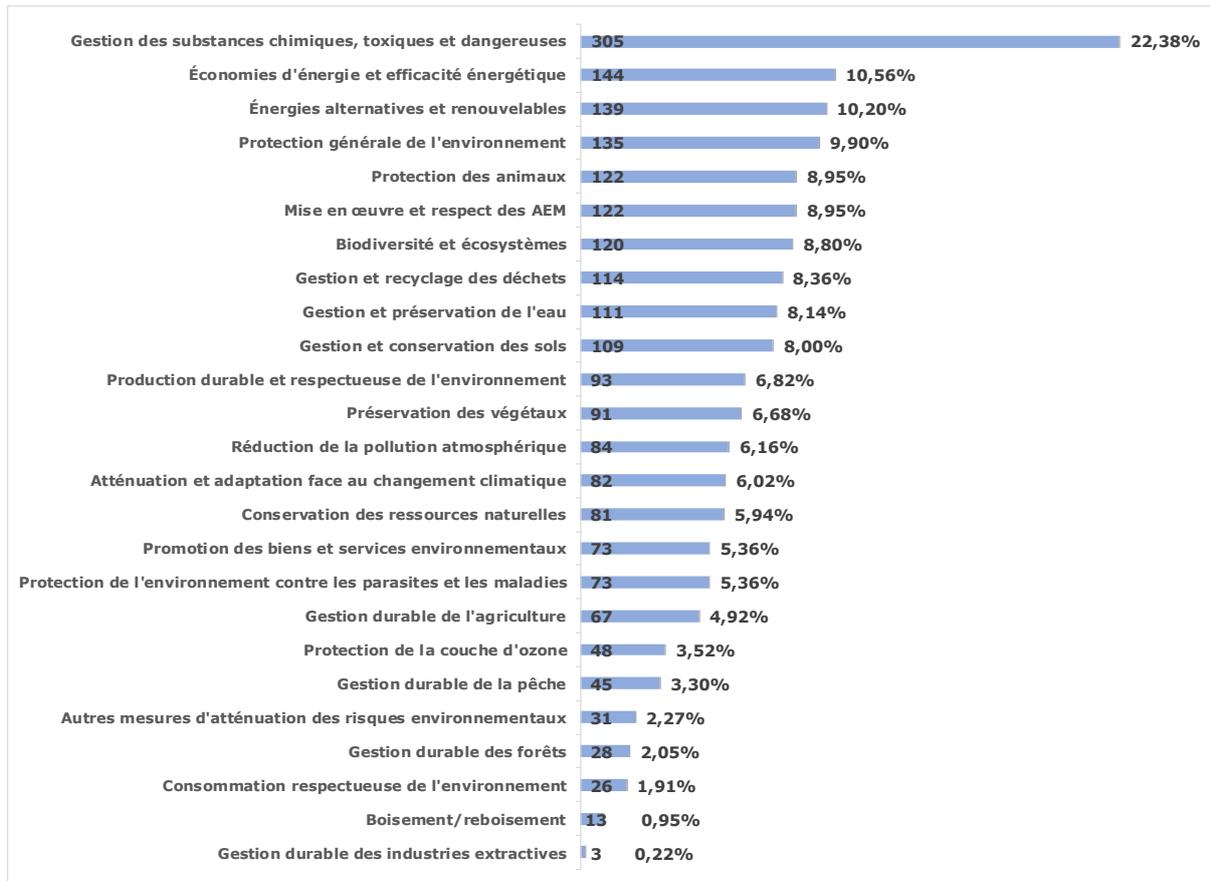
1.5. De plus, certaines notifications sont présentées séparément pour chaque mesure (par exemple la plupart des notifications au titre des Accords OTC ou SPS), tandis que d'autres concernent des mesures diverses ou multiples présentées dans une seule notification (par exemple les notifications au titre de l'Accord SMC ou celles concernant l'agriculture). Dans ce dernier cas, les diverses mesures sont ventilées et mentionnées séparément dans la base de données.

1.6. En 2018, 1 363 mesures distinctes liées à l'environnement ont été incluses dans la BDE, présentées dans 663 notifications liées à l'environnement. C'est pour l'Accord OTC que les mesures liées à l'environnement ont été les plus nombreuses (483); venaient ensuite l'Accord SMC (289), l'Accord sur l'agriculture (238), les notifications concernant les restrictions quantitatives (156) et l'Accord sur les procédures de licences d'importation (115).¹⁰

1.7. Les mesures liées à l'environnement mentionnées dans les notifications de 2018 visaient un éventail d'objectifs environnementaux (voir le graphique 1.4), notamment la gestion des substances chimiques, toxiques et dangereuses (22,4%), les économies d'énergie et l'efficacité énergétique (10,6%), les énergies alternatives et renouvelables (10,2%), la protection générale de l'environnement (9,9%) ainsi que la mise en œuvre et le respect des accords environnementaux multilatéraux (AEM) (9,0%).

¹⁰ En 2018, les mesures correctives commerciales (mesures antidumping, mesures de sauvegarde et mesures compensatoires) n'ont été incluses dans la BDE que si la question liée à l'environnement se rapportait au Membre de l'OMC ayant présenté la notification.

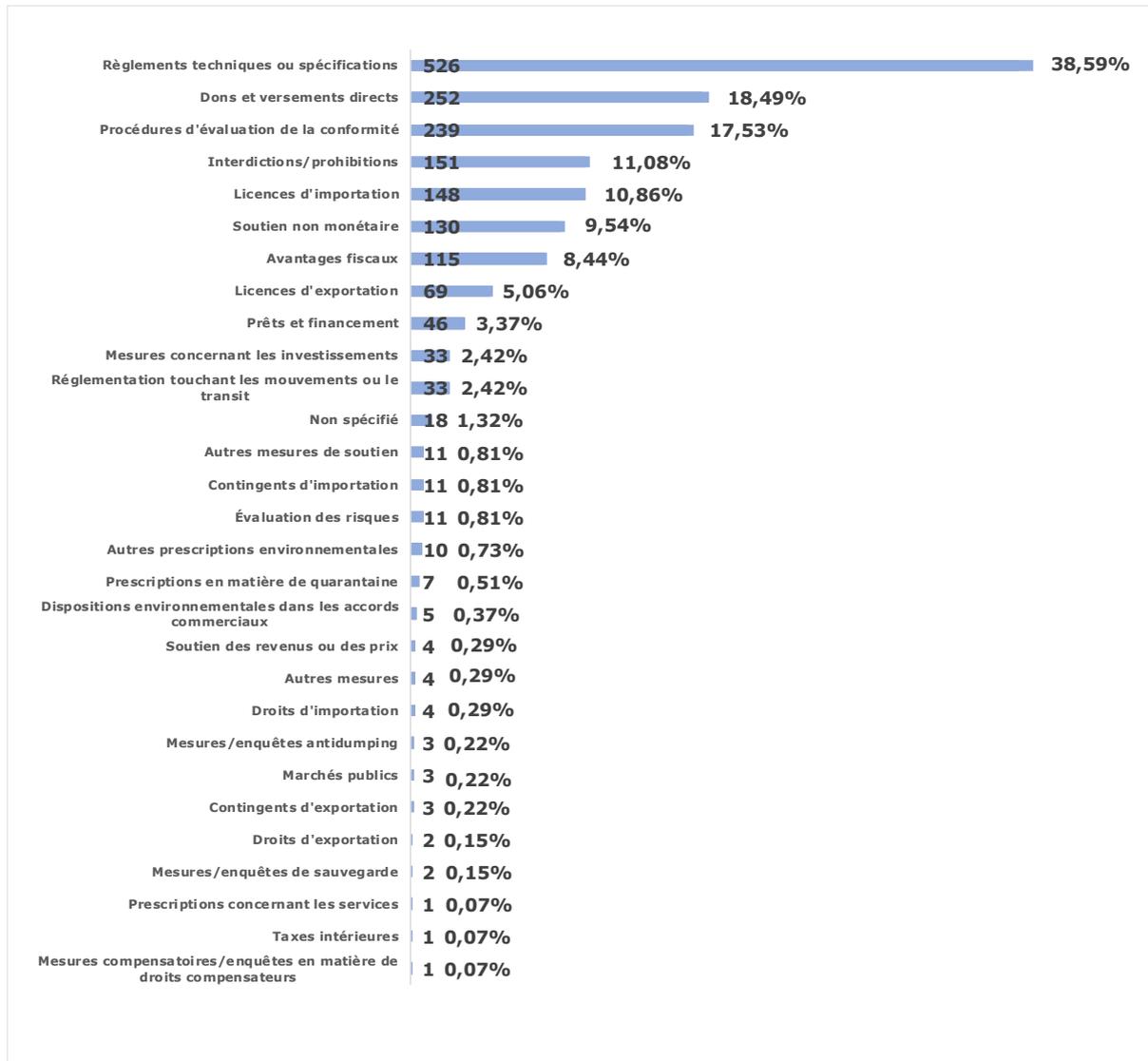
Graphique 1.4 – Types d'objectifs liés à l'environnement¹¹ identifiés dans la BDE (2018)¹²



1.8. S'agissant des types de mesures (voir le graphique 1.5), les règlements techniques ou spécifications représentaient la part la plus importante de l'ensemble des mesures analysées dans les notifications de 2018 (38,6%); venaient ensuite les dons et versements directs (18,5%), les procédures d'évaluation de la conformité (17,5%), les interdictions/prohibitions (11,1%) et les licences d'importation (10,9%).

¹¹ Voir l'annexe III pour une liste des catégories harmonisées par types de mesures, objectifs ou secteurs.

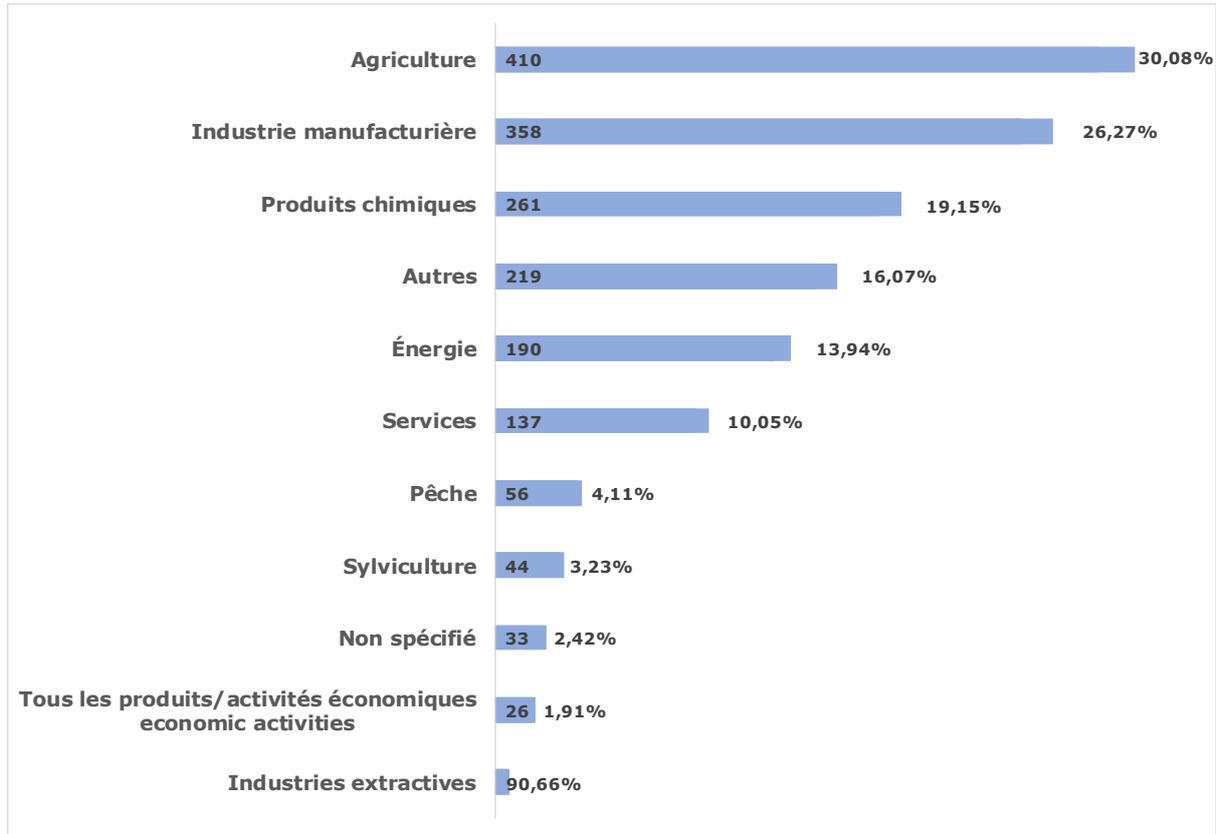
¹² Plusieurs objectifs/mesures/secteurs environnementaux pouvant être mentionnés dans une mesure notifiée, le total peut être supérieur à 100%.

Graphique 1.5 – Type de mesures¹³ identifiées dans la BDE (2018)¹⁴

1.9. En ce qui concerne l'analyse sectorielle (voir le graphique 1.6), le secteur le plus souvent associé aux mesures liées à l'environnement en 2018 était l'agriculture, avec 30,1% du total des mesures identifiées. Venaient ensuite l'industrie manufacturière (26,3%), les produits chimiques (19,1%) et l'énergie (13,9%). Les secteurs tels que les activités concernant la faune et les déchets figurent dans la catégorie "Autres" et représentaient 16,1% du total des mesures.

¹³ Les catégories harmonisées des types de mesures et des types de secteurs ont été mises à jour dans la BDE de 2014. Voir l'annexe III pour une liste des catégories harmonisées par types de mesures, objectifs ou secteurs.

¹⁴ Plusieurs objectifs environnementaux pouvant être mentionnés dans une mesure notifiée, le total peut être supérieur à 100%.

Graphique 1.6 – Types de secteurs¹⁵ identifiés dans la BDE (2018)¹⁶

1.10. L'interface de la BDE sur Internet présente d'autres infographies, graphiques et données de notification de la BDE qui sont accessibles via le site Internet de l'OMC: <https://www.wto.org/edb>.

2 RENSEIGNEMENTS FIGURANT DANS LES EXAMENS DES POLITIQUES COMMERCIALES

2.1. La BDE contient des renseignements sur les politiques, mesures ou programmes relatifs à l'environnement dont il est fait état dans les rapports EPC établis par le Secrétariat et par les gouvernements. En 2018, 16 EPC ont été distribués, à savoir ceux des pays suivants (par ordre alphabétique): Arménie; Chine; Colombie; Égypte; États-Unis; Guinée; Hong Kong, Chine; Israël; Mauritanie; Monténégro; Népal; Norvège; Philippines; Taipei chinois; Uruguay; et Vanuatu.

2.2. Ces EPC contenaient 847 entrées faisant référence à des politiques, mesures ou secteurs liés à l'environnement.¹⁷ Les entrées liées à l'environnement figurant dans les EPC se trouvent dans les sections suivantes: "Cadre de la politique commerciale"; "Politique et pratiques commerciales – Analyse par mesure"; et "Politique commerciale – Analyse par secteur". En général, le "Cadre de la politique commerciale" comprend des renseignements sur les politiques, plans et programmes environnementaux du gouvernement et sa politique d'investissement. Les politique et pratiques commerciales liées à l'environnement comprennent les prescriptions environnementales et les restrictions quantitatives (RQ) (par exemple les règlements techniques ou spécifications, les procédures d'évaluation de la conformité, les licences d'importation/d'exportation, les interdictions et les prohibitions); les mesures fondées sur les prix et le marché (par exemple les droits et les contingents d'importation/d'exportation, et les taxes intérieures); et les mesures de soutien (par

¹⁵ Les catégories harmonisées des types de mesures et des types de secteurs ont été mises à jour dans la BDE de 2014. Voir l'annexe III pour une liste des catégories harmonisées par types de mesures, objectifs ou secteurs.

¹⁶ Plusieurs objectifs/mesures/secteurs environnementaux pouvant être mentionnés dans une mesure notifiée, le total peut être supérieur à 100%.

¹⁷ Le nombre d'entrées liées à l'environnement dans les EPC correspond au nombre de mentions de politiques, mesures ou programmes liés à l'environnement dans les rapports d'EPC établis par le Secrétariat et par les gouvernements.

exemple les dons et versements directs, les prêts et financements, les avantages fiscaux, les mesures de soutien non monétaires, le soutien des revenus ou des prix et les marchés publics). Les secteurs liés à l'environnement mentionnés dans les EPC de 2018 comprennent l'agriculture, les produits chimiques, l'énergie, la pêche, la sylviculture, l'industrie manufacturière, l'industrie extractive, les services et autres.

2.3. L'EPC de l'Arménie¹⁸ comporte 42 entrées liées à l'environnement. Parmi les entrées figurant dans le cadre de la politique commerciale, on peut citer l'Accord de partenariat global et renforcé (CEPA), signé en 2017 entre l'Arménie et l'Union européenne, et l'harmonisation de la réglementation, qui concerne plusieurs secteurs tels que l'agriculture, les transports et le secteur de l'énergie, ainsi que l'environnement. En ce qui concerne les mesures liées à l'environnement, les entrées de l'EPC portent entre autres choses sur les taxes environnementales imposées aux pays membres et aux pays non-membres de l'Union économique eurasiatique (UEE); et les prescriptions en matière de licences d'importation concernant certains produits tels que les produits chimiques de protection phytosanitaire imposées pour raisons environnementales. Dans la section relative à l'analyse par secteur, les entrées de l'EPC concernent notamment le Fonds arménien pour les ressources renouvelables et l'efficacité énergétique (R2E2), qui vise à promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables; et le Code minier, qui oblige les sociétés exploitant des minerais métalliques et les producteurs de concentrés de minerais métalliques et de produits de fonderie à effectuer des paiements au Fonds de préservation de la nature et de l'environnement.

2.4. L'EPC de la Chine¹⁹ comporte 89 entrées liées à l'environnement. Les entrées figurant dans le cadre de la politique commerciale sont, par exemple, la politique mise en œuvre par la Chine pour répondre à des considérations environnementales et remédier aux surcapacités par la réduction des émissions de dioxyde de carbone et l'accroissement de la consommation de gaz naturel. En ce qui concerne les mesures liées à l'environnement, les entrées de l'EPC portent entre autres choses sur les prescriptions en matière de licences d'exportation et d'importation concernant les substances qui appauvrissent la couche d'ozone; le soutien financier (accordé par exemple sous la forme d'avantages fiscaux, de transferts directs et d'accès au crédit) dans le but de protéger l'environnement, de réduire les émissions et d'économiser l'énergie; et les marchés publics portant sur des produits respectueux de l'environnement. Dans la section relative à l'analyse par secteur, les entrées de l'EPC concernent, entre autres choses, le plan "Manufacturing China 2025", qui prévoit des stratégies en faveur des industries produisant des véhicules peu énergivores et des véhicules à énergies nouvelles.

2.5. L'EPC de la Colombie²⁰ comporte 42 entrées liées à l'environnement. Les entrées figurant dans le cadre de la politique commerciale sont, par exemple, le Plan national de développement, mis en place par le gouvernement, qui englobe les objectifs de développement durable du pays. En ce qui concerne les mesures liées à l'environnement, les entrées de l'EPC portent entre autres choses sur la réglementation concernant le transit de marchandises pour des raisons environnementales; les taxes intérieures prélevées sur les combustibles fossiles en fonction de leur teneur en carbone et les taxes sur la consommation des sacs plastiques, tant importés que de fabrication nationale. Dans la section relative à l'analyse par secteur, les entrées de l'EPC concernent: les travaux menés dans le cadre de l'OMC pour combattre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN); la promotion de l'utilisation de sources d'énergie non conventionnelles (solaire, éolienne, géothermique et biomasse); et les services d'écotourisme, qui bénéficient d'une exonération de la TVA depuis 2013.

2.6. L'EPC de l'Égypte²¹ comporte 72 entrées liées à l'environnement. Les entrées figurant dans le cadre de la politique commerciale sont, par exemple, la Stratégie de développement industriel sur quatre ans, qui englobe les économies d'énergie. En ce qui concerne les mesures liées à l'environnement, les entrées de l'EPC portent entre autres choses sur le financement de la recherche et développement sur fonds publics, qui est axé sur plusieurs domaines prioritaires, parmi lesquels les technologies de l'environnement; et la non-délivrance de brevets pour les innovations qui causent de graves dommages à l'environnement. Dans la section relative à l'analyse par secteur, les entrées de l'EPC mentionnent, entre autres choses: les défis rencontrés par le secteur agricole pour s'adapter au changement climatique; une réforme générale de la législation de base sur la pêche afin de

¹⁸ WT/TPR/G/379 et WT/TPR/S/379.

¹⁹ WT/TPR/G/375 et WT/TPR/S/375/Rev.1.

²⁰ WT/TPR/G/372 et WT/TPR/S/372/Rev.1.

²¹ WT/TPR/G/367 et WT/TPR/S/367/Rev.4.

protéger les stocks de poisson, en instaurant notamment des peines d'emprisonnement et/ou d'amende en cas de pêche illicite; et la promotion du afin de protéger les stocks de poisson.

2.7. L'EPC de la Guinée²² comporte 50 entrées liées à l'environnement. Parmi les entrées figurant dans le cadre de la politique commerciale, on peut citer les engagements de la Guinée au titre de traités internationaux portant sur l'électricité, ainsi que ses lois et ses projets de règlements sur l'efficacité énergétique. En ce qui concerne les mesures liées à l'environnement, les entrées de l'EPC portent, entre autres choses, sur les avantages fiscaux accordés pour les investissements dans l'assainissement et le traitement de déchets urbains et industriels. Dans la section relative à l'analyse par secteur, les entrées de l'EPC concernent notamment l'objectif partagé de préservation, de mise en valeur et d'exploitation rationnelle des ressources halieutiques au niveau régional; les efforts déployés pour contrer l'impact de l'exploitation minière sur l'environnement, répertoriés par le Code minier et le Code de l'environnement; et la mise en œuvre du Programme de productivité agricole lancé par la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en vue d'améliorer durablement la productivité agricole.

2.8. L'EPC de Hong Kong, Chine²³ comporte 41 entrées liées à l'environnement. Parmi les entrées figurant dans le cadre de la politique commerciale, on peut citer la participation active des autorités aux négociations de l'Accord sur les biens environnementaux (ABE) et leur soutien actif à ces négociations. En ce qui concerne les mesures liées à l'environnement, les entrées de l'EPC portent entre autres choses sur plusieurs mesures d'incitation fiscale offertes en faveur des véhicules électriques et des véhicules utilitaires respectueux de l'environnement; et sur les prescriptions en matière de licences d'importation de certaines marchandises comme les substances appauvrissant la couche d'ozone, les espèces animales et végétales menacées d'extinction et les déchets. Dans la section relative à l'analyse par secteur, les entrées de l'EPC mentionnent, entre autres choses: le Fonds pour le développement durable de la pêche, qui vise à améliorer les conditions de l'activité des entreprises du secteur de la pêche; et l'objectif de Hong Kong, Chine consistant à réduire les émissions de carbone grâce aux énergies renouvelables et aux économies d'énergie.

2.9. L'EPC d'Israël²⁴ comporte 29 entrées liées à l'environnement. Parmi les entrées figurant dans le cadre de la politique commerciale, on peut citer le programme public national "Israel NewTech" centré sur l'eau et les technologies liées aux énergies renouvelables. En ce qui concerne les mesures liées à l'environnement, les entrées de l'EPC portent entre autres choses sur les régimes de licences et d'autorisations (permis) d'exportation pour certains produits, appliqués conformément à des engagements pris au titre d'accords internationaux et à des fins de conservation; les prescriptions relatives aux demandes et aux approbations permettant aux organismes génétiquement modifiés (OGM) d'entrer légalement dans le système d'approvisionnement alimentaire en Israël; et la procédure accélérée pour les demandes de brevets "verts". Dans la section relative à l'analyse par secteur, les entrées de l'EPC concernent la politique énergétique d'Israël visant à assurer la sécurité énergétique et les objectifs fixés pour la production d'énergie renouvelable à des fins environnementales (Accord de Paris).

2.10. L'EPC de la Mauritanie²⁵ comporte 24 entrées liées à l'environnement. Parmi les entrées figurant dans le cadre de la politique commerciale, on peut citer la préparation d'une vision future de la Mauritanie à l'horizon 2030, compte tenu des défis du développement durable et de la protection de l'environnement. En ce qui concerne les mesures liées à l'environnement, les entrées de l'EPC portent entre autres choses sur le Code des investissements, qui prévoit l'établissement de conventions pour les investissements importants dans la production d'énergie renouvelable (éolienne et solaire). Dans la section relative à l'analyse par secteur, les entrées de l'EPC concernent: la nouvelle stratégie nationale du gouvernement en matière de gestion responsable et durable des pêcheries; et le Plan national de développement agricole, établi en 2013 dans le but de développer les filières végétales durables.

2.11. L'EPC du Monténégro²⁶ comporte 78 entrées liées à l'environnement. Parmi les entrées figurant dans le cadre de la politique commerciale, on peut citer la Stratégie nationale de développement durable, qui vise à améliorer la politique nationale en matière de développement

²² WT/TPR/G/370 et WT/TPR/S/370/Rev.1.

²³ WT/TPR/G/380 et WT/TPR/S/380.

²⁴ WT/TPR/G/376 et WT/TPR/S/376/Rev.1

²⁵ WT/TPR/G/371 et WT/TPR/S/371/Rev.1.

²⁶ WT/TPR/G/369 et WT/TPR/S/369/Rev.3.

durable à l'horizon 2030; et les objectifs de l'Instrument d'aide de préadhésion adopté par l'UE en vue de l'alignement sur l'acquis dans différents domaines, dont l'énergie et l'environnement. En ce qui concerne les mesures liées à l'environnement, les entrées de l'EPC portent entre autres choses sur les procédures relatives aux licences d'importation en vue d'honorer les engagements pris au titre des conventions internationales dont le Monténégro est signataire (par exemple la CITES); et la réglementation prévoyant l'étiquetage obligatoire de tous les OGM. Dans la section relative à l'analyse par secteur, les entrées de l'EPC concernent la Stratégie de développement des transports pour la période allant de 2008 à 2018, qui vise à réduire autant que possible les atteintes à l'environnement tout en développant le réseau de transports du Monténégro.

2.12. L'EPC du Népal²⁷ comporte 39 entrées liées à l'environnement. Parmi les entrées figurant dans le cadre de la politique commerciale, on peut citer la Loi de 1997 sur la protection de l'environnement et le Règlement de 1997 sur la protection de l'environnement, qui touchent au fondement juridique de l'investissement étranger direct. En ce qui concerne les mesures liées à l'environnement, les entrées de l'EPC portent entre autres choses sur les licences d'importation pour les substances appauvrissant la couche d'ozone; et un allègement fiscal de 50% pour les projets liés aux énergies renouvelables (énergies hydraulique, solaire et éolienne et valorisation énergétique des déchets). Dans la section relative à l'analyse par secteur, les entrées de l'EPC concernent: les objectifs de la politique du Népal concernant les industries extractives, qui consistent à rendre le secteur plus compétitif, durable et respectueux de l'environnement grâce à de nouvelles technologies innovantes; et la Stratégie de développement de l'agriculture, conçue dans le but de créer un secteur agricole durable.

2.13. L'EPC de la Norvège²⁸ comporte 88 entrées liées à l'environnement. Parmi les entrées figurant dans le cadre de la politique commerciale, on peut citer le livre blanc intitulé "Globalisation and trade" qui souligne l'importance de promouvoir une croissance verte et d'intégrer les considérations liées au changement climatique et à l'environnement dans les politiques et les accords commerciaux. En ce qui concerne les mesures liées à l'environnement, les entrées de l'EPC portent entre autres choses sur des programmes de prêts, de dons ou de garanties tels que le programme pour les technologies environnementales, le programme pour les bioénergies et le programme de perfectionnement bio; et sur le règlement technique concernant certaines substances dangereuses dans les produits de consommation. Dans la section relative à l'analyse par secteur, les entrées de l'EPC concernent: les objectifs de la politique norvégienne en matière agricole et alimentaire, centrés sur une agriculture durable avec réduction des émissions de gaz à effet de serre; et les politiques gouvernementales soulignant l'importance de la durabilité des stocks de poisson.

2.14. L'EPC des Philippines²⁹ comporte 45 entrées liées à l'environnement. Les entrées figurant dans le cadre de la politique commerciale sont par exemple: le Plan de développement des Philippines 2017-2022, qui porte en partie sur la protection et la préservation des ressources environnementales; et la participation du gouvernement à l'initiative du Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) en faveur de la réduction des droits de douane pour une liste des biens respectueux de l'environnement. En ce qui concerne les mesures liées à l'environnement, les entrées de l'EPC portent entre autres choses sur les prescriptions relatives à la teneur en éléments locaux pour l'essence, qui doit comporter un contenu minimum de biocarburant et de biodiesel produit localement; et sur la prescription en matière de licences d'exportation pour les accumulateurs au plomb usagés. Dans la section relative à l'analyse par secteur, les entrées de l'EPC concernent: le Plan national de développement du tourisme, qui vise à établir un secteur du tourisme durable pour l'environnement et responsable du point de vue social; et le soutien apporté par le gouvernement pour mettre un terme à la surcapacité et à la surpêche et en faveur d'un secteur de la pêche durable.

2.15. L'EPC du Taipei chinois³⁰ comporte 81 entrées liées à l'environnement. Les entrées figurant dans le cadre de la politique commerciale sont par exemple: le Plan d'innovation industriel 5 + 2, qui se rapporte à l'économie circulaire; et la participation active du gouvernement aux négociations concernant l'Accord sur les biens environnementaux (ABE). En ce qui concerne les mesures liées à l'environnement, les entrées de l'EPC portent entre autres choses sur les mesures d'investissement en faveur de la conservation des eaux et de la lutte contre la pollution atmosphérique; et l'octroi

²⁷ WT/TPR/G/381 et WT/TPR/S/381.

²⁸ WT/TPR/G/373 et WT/TPR/S/373.

²⁹ WT/TPR/G/368/Rev.1 et WT/TPR/S/368/Rev.1.

³⁰ WT/TPR/G/377 et WT/TPR/S/377.

aux petites et moyennes entreprises de prêts destinés à financer la réparation des dommages causés par les catastrophes naturelles. Dans la section relative à l'analyse par secteur, les entrées de l'EPC concernent la mise en œuvre des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et les dépenses de recherche-développement dans le domaine des énergies vertes.

2.16. L'EPC des États-Unis d'Amérique³¹ comporte 53 entrées liées à l'environnement. Parmi les entrées figurant dans le cadre de la politique commerciale, on peut citer les objectifs des négociations commerciales des États-Unis, qui consistent notamment à faire en sorte que les politiques commerciales et environnementales se renforcent mutuellement et à introduire dans les accords commerciaux des dispositions assurant qu'ils n'affaiblissent ni ne réduisent les protections que confère la législation intérieure en matière d'environnement. Pour ce qui est des mesures liées à l'environnement, les entrées de l'EPC portent entre autres choses sur les prescriptions relatives à la communication d'informations et à la tenue de livres concernant 13 espèces de produits de la mer importés exposés à des risques, afin de déceler les fraudes dans ce secteur et de lutter contre la pêche INN; et les droits d'accise fédéraux prélevés sur des produits chimiques appauvrissant la couche d'ozone, à savoir certains chlorofluorocarbones et produits chimiques connexes. Dans la section relative à l'analyse par secteur, les entrées de l'EPC concernent: la mission de l'Administration maritime consistant à améliorer, renforcer et promouvoir le système de transport maritime pour répondre aux besoins environnementaux; et les efforts déployés par les pouvoirs publics pour encourager l'investissement dans le secteur des énergies renouvelables, l'achat d'appareils à haut rendement énergétique et l'amélioration du rendement énergétique des immeubles résidentiels.

2.17. L'EPC de l'Uruguay³² comporte 41 entrées liées à l'environnement. Parmi les entrées figurant dans le cadre de la politique commerciale, on peut citer la Stratégie nationale de développement 2050, qui détermine les lignes directrices et objectifs à long terme dans les domaines économique et social et établit des objectifs en vue du développement durable. En ce qui concerne les mesures liées à l'environnement, les entrées de l'EPC portent entre autres choses sur l'évaluation de l'impact environnemental du Guichet unique du commerce extérieur (VUCE); sur des incitations fiscales en faveur des énergies renouvelables; et sur le contrôle par les pouvoirs publics des contaminants de l'environnement dans les exploitations agricoles et dans les installations de transformation de produits d'origine animale. Dans la section relative à l'analyse par secteur, les entrées de l'EPC concernent: les Directives politiques des institutions agricoles pour la période 2015 2019, qui visent à garantir une utilisation durable des sols et à améliorer la gestion de l'eau dans le secteur agricole; et les efforts déployés par l'Uruguay pour s'approvisionner en énergie à partir de sources renouvelables (par exemples les énergies éolienne et solaire).

2.18. L'EPC du Vanuatu³³ comporte 33 entrées liées à l'environnement. Parmi les entrées figurant dans le cadre de la politique commerciale, on peut citer le maintien d'un environnement naturel vierge tant sur terre qu'en mer tout en étant à même de mieux résister et de mieux s'adapter au changement climatique et aux catastrophes naturelles. En ce qui concerne les mesures liées à l'environnement, les entrées de l'EPC portent notamment sur des mesures pouvant exiger que les investisseurs présentent une évaluation de l'impact sur l'environnement; et les prescriptions en matière de licences d'exportation concernant le bois de santal, les poissons d'aquarium, les crabes de cocotier, les langoustes et les concombres de mer. Dans la section relative à l'analyse par secteur, les entrées de l'EPC concernent: la feuille de route nationale pour l'énergie élaborée par le Vanuatu pour la fourniture de services énergétiques propres, entre autres; et les engagements spécifiques pris par le gouvernement au titre de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) dans les secteurs de services environnementaux (services d'assainissement, d'enlèvement des ordures, de voirie et services analogues).

2.19. Pour illustrer l'éventail des entrées des EPC, le graphique 2.1 ci-dessous présente une ventilation détaillée des types de mesures liées à l'environnement qui sont mentionnées dans les EPC. Outre les références d'ordre général à l'environnement, les mesures liées à l'environnement les plus souvent mentionnées dans les EPC de 2018 concernent les règlements techniques ou spécifications (9,0%), les interdictions/prohibitions (8,7%), les autres prescriptions environnementales (7,3%), les avantages fiscaux (6,2%), les dons et versements directs (5,3%),

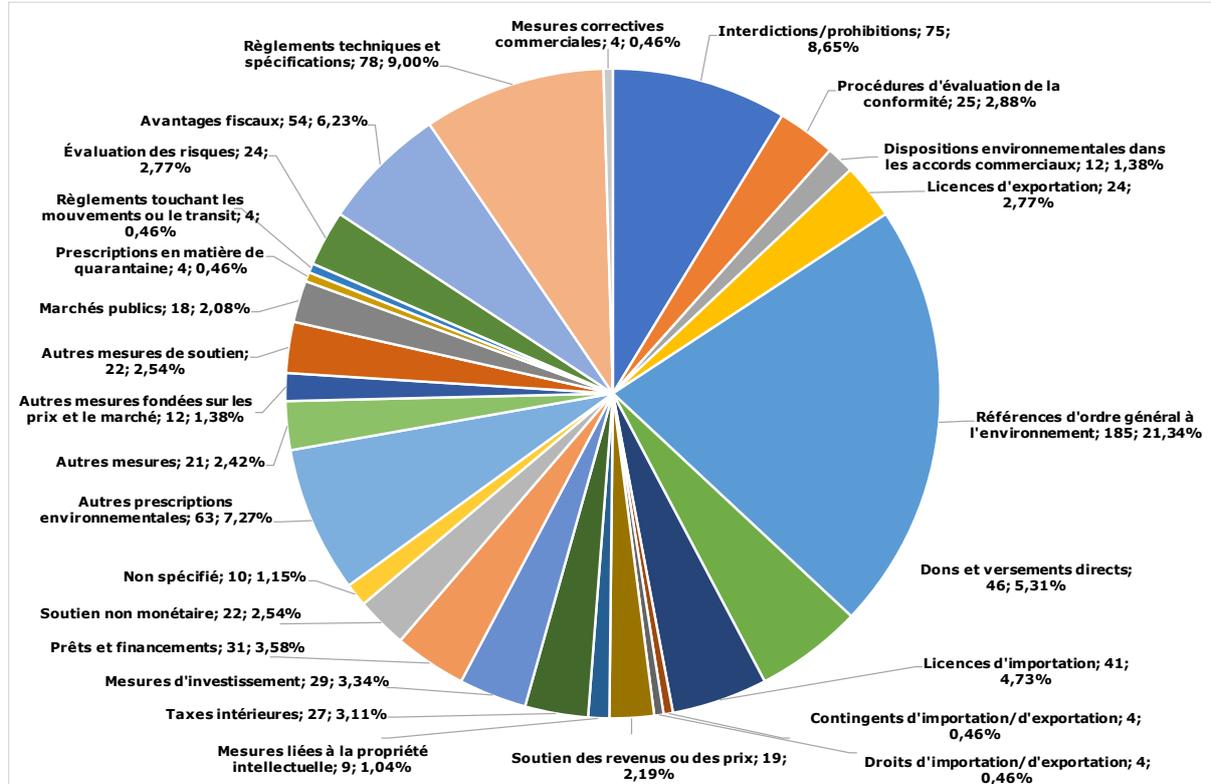
³¹ WT/TPR/G/382 et WT/TPR/S/382.

³² WT/TPR/G/374 et WT/TPR/S/374/Rev.1.

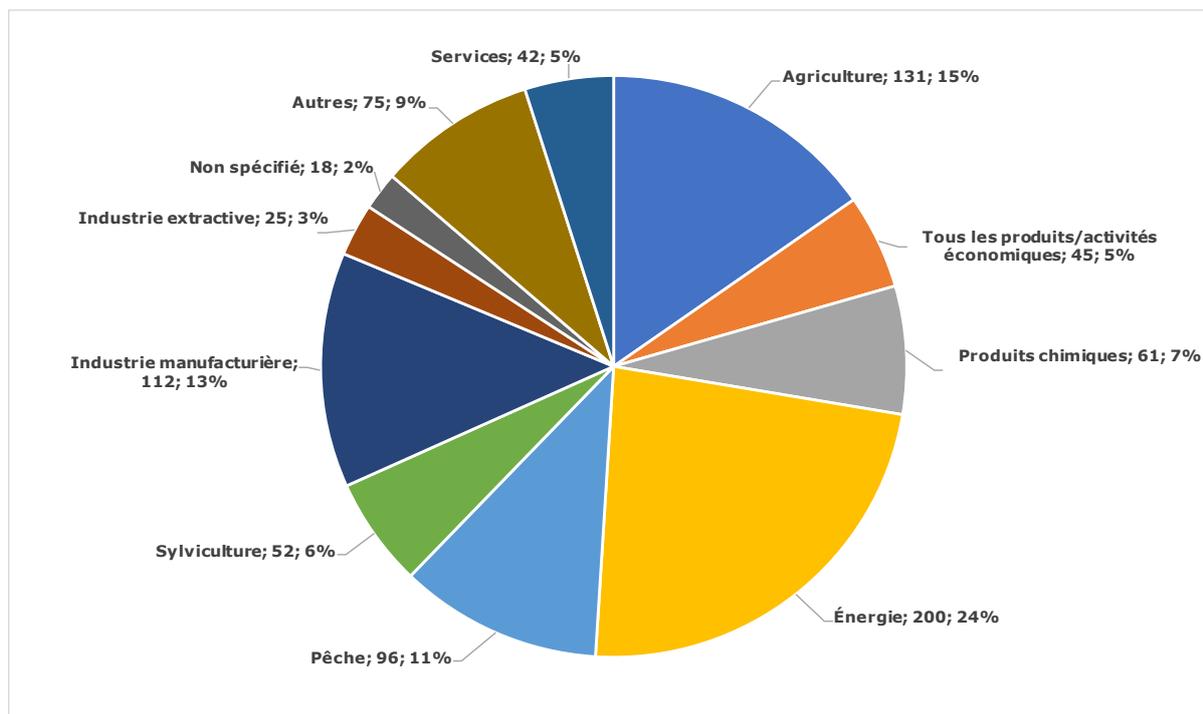
³³ WT/TPR/G/378 et WT/TPR/S/378.

les licences d'importation (4,7%), les prêts et financements (3,6%), les mesures d'investissement (3,3%) et les taxes intérieures (3,1%).

Graphique 2.1 – Types de mesures liées à l'environnement mentionnées dans les EPC (2018)



2.20. S'agissant des politiques commerciales liées à l'environnement par secteur, les secteurs les plus fréquemment mentionnés dans les EPC en 2018 étaient l'énergie (23,6%), suivie par l'agriculture (15,5%), l'industrie manufacturière (13,2%) et la pêche (11,3%) (voir le graphique 2.2).

Graphique 2.2– Secteurs concernés par les entrées liées à l'environnement dans les EPC (2018)

2.21. Les renseignements présentés ci-dessus sont uniquement illustratifs et visent à souligner la vaste portée et la profondeur des données disponibles dans la BDE. D'autres infographies, graphiques et données BDE relatives aux EPC peuvent être consultés sur l'interface en ligne de la BDE accessible à partir du site Internet de l'OMC: <https://www.wto.org/edb>.

3 ANNEXES

Annexe I – Mots clés de la BDE¹

Mots clés		
AEM	Émissions	Pollution
Bio	Énergie	Propre
Biologique	Environnement	Recycler
Climat	Étiquetage	Renouvelable
Conservation	Forêt	Ressources naturelles
Dangereux	Génétique	Sol
Déchets	Indigène	Vie sauvage
Désertification	Menacé d'extinction	Vert
Durable	Ozone	
Éco	Poissons	

¹ Voir aussi les documents suivants contenant des renseignements sur les mots clés: WT/CTE/W/46, WT/CTE/W/78 et WT/CTE/W/102.

Annexe II – Nombre de notifications liées à l'environnement¹ (1997-2018)

Accords de l'OMC	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
OTC	89 (795)	98 (648)	83 (671)	97 (610)	67 (539)	114 (582)	100 (794)	107 (638)	121 (771)	155 (874)	168 (1032)	238 (1265)
SPS	8 (286)	21 (296)	12 (402)	26 (402)	25 (621)	47 (610)	50 (687)	57 (612)	105 (1298)	140 (901)	98 (849)	84 (889)
SMC	16 (136)	32 (133)	27 (126)	38 (160)	24 (159)	31 (177)	34 (171)	13 (122)	27 (168)	8 (97)	33 (164)	5 (99)
Agriculture	20 (237)	22 (216)	27 (195)	40 (228)	40 (242)	32 (197)	34 (173)	29 (157)	25 (148)	24 (126)	32 (119)	24 (137)
Antidumping	4 (109)	1 (133)	3 (133)	0 (127)	0 (134)	1 (166)	2 (155)	3 (134)	0 (127)	0 (112)	0 (118)	0 (134)
PLI	13 (51)	20 (63)	10 (68)	21 (77)	7 (55)	13 (96)	16 (57)	12 (40)	20 (45)	19 (62)	13 (65)	20 (51)
Sauvegardes	0 (42)	1 (47)	0 (99)	1 (110)	1 (137)	1 (170)	1 (147)	3 (75)	1 (80)	0 (86)	0 (59)	0 (73)
Évaluation en douane	0 (9)	1 (14)	1 (15)	3 (36)	1 (41)	1 (41)	0 (11)	0 (17)	1 (13)	0 (1)	0 (9)	0 (12)
Commerce d'État	0 (37)	2 (36)	0 (50)	0 (50)	1 (56)	5 (58)	3 (38)	0 (43)	1 (12)	1 (37)	0 (20)	1 (24)
ACR	6 (55)	8 (74)	14 (75)	8 (56)	10 (64)	0 (41)	0 (56)	0 (70)	0 (63)	0 (30)	0 (25)	4 (37)
ADPIC	0 (172)	1 (106)	3 (69)	5 (333)	6 (236)	16 (225)	5 (147)	7 (251)	2 (59)	2 (38)	3 (72)	7 (139)
AGCS	0 (24)	1 (25)	0 (21)	0 (25)	0 (46)	7 (43)	0 (41)	4 (52)	1 (53)	1 (29)	0 (41)	0 (49)
RQ	5 (15)	3 (11)	2 (13)	5 (18)	2 (10)	4 (14)	2 (8)	7 (10)	1 (6)	2 (8)	3 (6)	4 (12)
MIC	0 (18)	0 (22)	0 (12)	0 (10)	0 (2)	0 (29)	0 (13)	0 (12)	0 (14)	0 (14)	0 (13)	0 (9)
Dispositions relatives à la balance des paiements	1 (23)	0 (11)	0 (7)	0 (9)	0 (7)	0 (4)	0 (0)	0 (1)	0 (1)	0 (0)	0 (1)	0 (0)
Inspection avant expédition	0 (2)	0 (1)	0 (1)	0 (0)	0 (1)	0 (0)	0 (0)	0 (1)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (1)
Règles d'origine	0 (4)	0 (6)	0 (3)	0 (4)	0 (6)	0 (4)	0 (4)	0 (3)	0 (2)	0 (1)	0 (7)	0 (4)
AMP	2 (7)	0 (14)	0 (9)	0 (19)	2 (14)	9 (21)	0 (8)	1 (11)	5 (11)	4 (10)	3 (8)	8 (14)
ATI	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)
Facilitation des échanges	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)
Autres notifications	1 (5)	0 (5)	0 (3)	1 (8)	0 (6)	0 (4)	0 (3)	1 (7)	1 (3)	1 (2)	0 (5)	0 (8)
Total des notifications liées à l'environnement	165 (2027)	211 (1861)	182 (1972)	245 (2282)	186 (2376)	281 (2482)	247 (2513)	244 (2256)	311 (2874)	357 (2428)	353 (2613)	395 (2957)
% de notifications liées à l'environnement	8,14%	11,3%	9,2%	10,7%	7,8%	11,3%	9,8%	10,8%	10,8%	14,7%	13,5%	13,4%

¹ Les chiffres entre parenthèses représentent le nombre total de notifications présentées par les Membres au titre de chaque Accord de l'OMC pertinent, incluant les notifications ordinaires et les addenda, corrigenda et révisions, sauf dans le cas des notifications OTC et SPS, pour lesquelles les addenda, corrigenda et révisions ne sont pas couverts.

Accords de l'OMC	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
OTC	274 (1490)	270 (1413)	268 (1216)	353 (1551)	384 (1605)	358 (1558)	305 (1305)	377 (1686)	390 (1827)	483 (1881)
SPS	81 (737)	83 (1051)	76 (1007)	91 (856)	107 (929)	44 (1169)	47 (1283)	62 (1037)	51 (1110)	40 (1255)
SMC	40 (181)	8 (117)	47 (140)	17 (108)	48 (158)	29 (110)	51 (130)	31 (127)	61 (132)	18 (107)
Agriculture	36 (210)	49 (195)	44 (182)	45 (203)	34 (135)	42 (210)	32 (148)	43 (208)	44 (202)	49 (280)
Antidumping	0 (157)	0 (164)	0 (127)	0 (133)	0 (122)	2 (120)	0 (114)	0 (143)	0 (107)	2 (125)
PLI	23 (82)	21 (72)	23 (78)	30 (85)	23 (96)	38 (99)	33 (74)	39 (96)	24 (54)	30 (79)
Sauvegardes	0 (171)	0 (106)	2 (64)	2 (89)	2 (112)	2 (110)	4 (79)	0 (89)	0 (61)	2 (80)
Évaluation en douane	0 (6)	0 (4)	0 (4)	3 (13)	2 (13)	2 (23)	2 (9)	0 (4)	0 (6)	0 (3)
Commerce d'État	0 (29)	4 (77)	0 (8)	4 (39)	0 (17)	2 (51)	1 (14)	2 (41)	8 (30)	4 (42)
ACR	4 (30)	4 (26)	3 (33)	2 (37)	2 (40)	4 (19)	3 (12)	3 (18)	3 (16)	5 (10)
ADPIC	2 (84)	8 (97)	9 (66)	4 (139)	9 (209)	5 (96)	1 (67)	1 (142)	0 (80)	0 (144)
AGCS	0 (68)	2 (45)	1 (38)	3 (66)	1 (48)	3 (75)	7 (64)	1 (21)	1 (25)	1 (17)
RQ	2 (8)	1 (6)	2 (8)	13 (14)	5 (10)	15 (22)	8 (11)	12 (16)	7 (10)	18 (24)
MIC	0 (21)	0 (18)	0 (4)	0 (4)	0 (6)	0 (6)	0 (5)	1 (4)	0 (2)	2 (4)
Dispositions relatives à la balance des paiements	0 (9)	0 (6)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (5)	1 (4)	0 (1)	0 (0)
Inspection avant expédition	0 (0)	0 (2)	0 (2)	0 (4)	0 (3)	0 (2)	0 (2)	0 (1)	0 (2)	0 (2)
Règles d'origine	0 (5)	0 (4)	0 (8)	0 (14)	0 (22)	0 (17)	0 (13)	0 (17)	0 (13)	0 (16)
AMP	18 (29)	3 (32)	2 (16)	1 (13)	2 (15)	5 (27)	4 (40)	2 (66)	3 (46)	3 (46)
ATI	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)
Facilitation des échanges	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (55)	0 (26)	0 (17)	9 (57)	6 (108)
Autres notifications	1 (4)	0 (6)	0 (9)	0 (6)	1 (5)	0 (4)	0 (7)	0 (7)	1 (5)	0 (2)
Total des notifications liées à l'environnement	481 (3321)	453 (3441)	477 (3010)	568 (3374)	620 (3545)	551 (3773)	498 (3408)	575 (3744)	602 (3786)	663 (4225)
% de notifications liées à l'environnement	14,5%	13,2%	15,8%	16,8%	17,5%	14,6%	14,6%	15,4%	15,9%	15,69%

Annexe III – Catégories harmonisées de la BDE

Tableau 3.1 – Catégories d'objectifs environnementaux (25)

Boisement/reboisement
Réduction de la pollution atmosphérique
Énergies alternatives et renouvelables
Protection des animaux
Biodiversité et écosystèmes
Gestion des substances chimiques, toxiques et dangereuses
Atténuation et adaptation face au changement climatique
Économies d'énergie et efficacité énergétique
Promotion des biens et services environnementaux
Protection de l'environnement contre les parasites et les maladies
Consommation respectueuse de l'environnement
Protection générale de l'environnement
Mise en œuvre et respect des AEM
Conservation des ressources naturelles
Autres mesures d'atténuation des risques environnementaux
Protection de la couche d'ozone
Préservation des végétaux
Gestion et conservation des sols
Gestion durable de l'agriculture
Production durable et respectueuse de l'environnement
Gestion durable de la pêche
Gestion durable des forêts
Gestion durable de l'industrie extractive
Gestion et recyclage des déchets
Gestion et préservation de l'eau

Tableau 3.2 – Catégories de type de mesures (31)

Mesure/enquête antidumping
Interdiction/prohibition
Procédures d'évaluation de la conformité
Mesure/enquête compensatoire
Dispositions environnementales dans les accords commerciaux
Licences d'exportation
Contingents d'exportation
Droits d'exportation
Référence générale à l'environnement ¹
Dons et versements directs
Licences d'importation
Contingents d'importation
Droits d'importation
Soutien des revenus ou des prix
Mesures liées à la propriété intellectuelle
Taxes intérieures
Mesures d'investissement
Prêts et financement
Soutien non monétaire
Non spécifié
Autres prescriptions environnementales
Autres mesures
Autres mesures fondées sur les prix et le marché
Autres mesures de soutien
Marchés publics
Prescriptions en matière de quarantaine
Règlement touchant les mouvements ou le transit
Évaluation des risques
Mesure/enquête de sauvegarde
Avantages fiscaux
Règlement technique ou spécifications

¹ La "référence générale à l'environnement" est une catégorie harmonisée qui a été introduite à partir de 2016 dans les entrées liées à la BDE dans les EPC.

Tableau 3.3 – Catégories de secteurs concernés par la mesure (11)

Agriculture
Tous les produits/activités économiques
Produits chimiques
Énergie
Pêche
Sylviculture
Industrie manufacturière
Industrie extractive
Non spécifié
Autre
Services
